



Le Canada participe de plus aux deux conférences permanentes annuelles : la **Conférence des ministres de l'éducation nationale (CONFEMEN)** et la **Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)**.

Depuis 1986, l'entreprise francophone s'est déployée avec un nouvel élan grâce à la tenue de trois Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Le langage courant a baptisé ces conférences, **Sommets de la Francophonie**. Le Canada a été, après Paris et avant Dakar, l'hôte du deuxième Sommet, qui s'est tenu à Québec, et a pris une part active à toutes les étapes du processus des Sommets.

Cette participation canadienne à la Francophonie multilatérale témoigne de la volonté du Canada d'afficher clairement le visage qui est le sien sur la scène internationale. Cet effort de rapprochement de la communauté francophone n'est pas, du reste, le fait du seul gouvernement central : c'est une question d'intérêt pour tous les Canadiens.

Très tôt, le Québec s'est intéressé à la Francophonie tandis que le gouvernement fédéral s'est employé à encourager les gouvernements des autres provinces à forte population francophone à y jouer un rôle actif. C'est ainsi par exemple qu'en 1970 les représentants de quatre provinces (le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba) ont fait partie de la Conférence constitutive de l'ACCT.